

## « les cahiers du btp n°119 » Congrès de la Confédération CFE-CGC

### Une nouvelle équipe prend les rênes

Le 36<sup>e</sup> congrès de la CFE-CGC s'est tenu à Lyon début juin. Élu président de la Confédération et successeur de Carole Couvert, François Hommeril a donné le ton de son mandat.

Dans l'amphithéâtre du Palais des Congrès de Lyon, des applaudissements nourris sont venus saluer le dernier discours de Carole Couvert en tant que présidente de la CFE-CGC. « *Je vous dis aujourd'hui au revoir, après trois ans de présidence et douze ans à la Confédération* », a déclaré cette dernière, qui restera la première femme à avoir dirigé la Confédération.

Trois ans après le congrès de Saint-Malo, le bilan est encourageant pour la CFE-CGC, quatrième syndicat français, avec une croissance des effectifs de 3 % par an et quelque 157 000 adhérents. L'organisation a remporté plusieurs victoires notables dans des grands groupes tels que Renault, EDF ou Air France.

### La représentativité comme priorité

Officiellement élu au premier tour, François Hommeril est devenu à 55 ans le dixième président de l'histoire de l'organisation. À ses côtés, Alain Giffard, le nouveau secrétaire général - qui a succédé à Marie-François Leflon - et Franck Zid, réélu trésorier national. Le trio confédéral avait été annoncé dès le 25 avril dernier, lors d'un comité directeur. Si aucun suspens ne résidait dans ces élections, le congrès a donné le ton des premiers mois de la nouvelle mandature.

En plein « printemps social », l'heure était aux annonces concrètes à Lyon. Cap sur la représentativité et le développement, dans les secteurs privés et publics. L'enjeu est également de taille dans les TPE. François Hommeril a ainsi annoncé la création de trois secrétariats nationaux dédiés à « l'action et au développement ». L'ambition de la Confédération est de s'imposer comme la troisième force syndicale en France.

### Un dialogue social actif

Dans les coulisses du congrès, le nouveau président a aussi connu son baptême du feu médiatique. Dans une interview au quotidien *Les Echos* début juin, François Hommeril a réaffirmé l'opposition de la CFE-CGC à la loi El Khomri, demandant la suspension des débats parlementaires actuels afin que les partenaires sociaux continuent les négociations. « *La CFE-CGC revendique une participation active au dialogue social, a-t-il affirmé. Plus on respectera les acteurs sociaux, plus on leur fera confiance, meilleur sera le résultat.* »

Ces prochains mois, le syndicat de la rue du Rocher aura à traiter un autre sujet crucial. Le statut des salariés de l'encadrement est effet remis en question, suite au rapprochement des caisses de retraite Agirc-Arrco, prévu pour 2019. Autant d'enjeux qui marqueront les premiers pas de la nouvelle équipe dirigeante.